



FACE À LA CRISE

## TÉMOIGNAGES DE YOUNG LEADERS

**Maxime DE GUILLENCHMIDT**  
Managing Partner  
DE GUILLENCHMIDT & ASSOCIÉS

### 1. Quel est l'impact de la crise sur l'activité de votre cabinet et plus largement sur les métiers juridiques ?

Nous avons la chance d'avoir conservé une activité soutenue au sein du cabinet. Beaucoup de nos clients ont besoin d'être accompagnés pour s'adapter au nouveau contexte juridique, intégrer les décrets et arrêtés pris en urgence et ainsi adopter la bonne attitude face aux partenaires commerciaux, concurrents et clients. Ils ont aussi besoin que l'on défende leur position auprès des autorités. De plus, cette période est propice pour avancer dans les procédures contentieuses qui, de toutes façons, se règlent rarement en deux ou trois mois.

Enfin, l'activité commence à reprendre en Asie, et avec cela les besoins juridiques pour les sociétés françaises implantées en Chine ou chinoises implantées en France. Nous avons récemment conclu une convention organique avec le cabinet BLF Law Group, présent à Hong Kong, Shanghai et Guangdong et dont nous connaissons les fondateurs depuis plus de dix ans. Nos clients communs nous sollicitent de plus en plus sur la gestion de l'après-crise.

D'une manière générale, une grande partie de notre métier peut être exercée à distance. Les audiences ou rendez-vous essentiels sont maintenus avec toutes les mesures de sécurité ou simplement reportés lorsque c'est possible. Et comme dans toute crise, certains secteurs explosent – comme le droit social et le restructuring – d'autres sont temporairement ralentis - comme le M&A.

Quant aux juridictions, elles se sont assez rapidement adaptées pour permettre les échanges sécurisés par voie électronique et faciliter le renvoi des audiences.

### 2. Quelles actions ont été engagées (professionnelles ou autre) pour vos équipes et vous-même contre le virus ?

Nous nous sommes rapidement sentis très concernés, pour des raisons personnelles. Le hasard fait que nous avons des médecins réanimateurs dans notre entourage proche (ma femme, ma sœur, le mari et la sœur de deux de mes associés !). Nous avons donc été sensibilisés assez tôt sur l'importance de respecter les consignes. Nous avons mis en place le télétravail avant que le confinement ne soit ordonné. Une présence est assurée au cabinet mais par un seul avocat, afin que personne ne se croise.

Nous avons mis en place une deuxième réunion de cabinet hebdomadaire en visioconférence car en raison de l'éloignement, il faut faire attention à conserver les liens. On sent d'ailleurs que chacun est content de sortir un peu de son confinement pour assister à ces réunions vidéo, où l'on parle des dossiers mais aussi de la façon dont chacun s'organise et supporte la situation. La semaine dernière, nous avons accueilli une nouvelle stagiaire, c'est une première, en espérant quand même que nous pourrions la rencontrer physiquement avant la fin de son stage.

### 3. Mesurez-vous aujourd'hui l'impact de la crise chez vos clients ?

Bien entendu, l'impact est violent pour la majorité d'entre eux. Ceux qui travaillent avec la Chine ou s'y approvisionnent avaient commencé à subir cet impact bien avant l'arrivée du virus en France.

Le manque à gagner est énorme et les mesures d'adaptation qui doivent être prises en urgence ont un coût considérable qu'il faudra absorber. La remise en route des processus industriels sera laborieuse car, même pour les plus grands groupes, c'est parfois toute la filière de sous-traitance directe et indirecte qu'il faudra reconstituer

et accompagner. Les projets d'investissements et les marchés publics sont à l'arrêt mais les groupes les plus organisés préparent déjà l'après, ce qui est rassurant.

4. Comment voyez-vous évoluer votre métier (pratique, nouvelles opportunités) pour l'avenir ?

La situation actuelle va probablement accélérer encore le processus de digitalisation de la profession, déjà bien engagé. Les outils modernes sont nombreux et facilitent ce travail, sous réserve de bien faire attention à la protection de la confidentialité et des données. Il n'en reste pas moins que même avec les messageries et signatures électroniques sécurisées, il y aura toujours de la place pour les plaidoiries et les négociations physiques !

S'agissant des pratiques, il est toujours délicat de parler de « nouvelles opportunités » en temps de crise. Mais les nouvelles opportunités se trouveront aussi dans le fait de changer les pratiques et les comportements. On s'aperçoit que le télétravail et les visioconférences peuvent être conviviaux, que changer de rythme favorise la réflexion, mais aussi que les contacts humains nous manquent. En enfin, qu'il est essentiel de faire preuve de solidarité et d'adaptabilité comme nous l'ont montré beaucoup de sociétés exemplaires qui se sont mises en un temps record à la fabrication désintéressée de gel et de masques, entre autres.

5. Quelle bonne pratique / quel conseil souhaitez-vous partager avec nous ?

Restez chez vous !

Et profitez-en pour vérifier les informations avant de les relayer car nous avons vu circuler un nombre sidérant de fausses informations. Les théories du complot ont eu un écho parfois trop important, notamment concernant la Chine, l'OMS, les institutions. Je ne sais pas si nous connaissons l'impact réel du virus en Chine, mais en revanche, nous avons constaté une solidarité sans précédent entre nos deux pays, que ce soit pour le partage des informations scientifiques ou pour le support logistique nécessaire dans la lutte contre le COVID. Espérons que cela continue, tout comme la reconnaissance du travail exceptionnel de tous les soignants qui ne s'arrêtera pas avec le virus.